



Compte rendu du conseil municipal de Pougny du mercredi 1^{er} mars 2023 à 18h00.

Présents : Annie Marcelot , Dundee Valot , Nathalie Collet, Gilles Ravache, Bruno Chauchaix, Sabine Valot, Eric Leblanc, Guillaume Norbert, Cathy Macia, Olivier Chamot..

Excusés : Regine Chamot, pouvoir à Olivier Chamot.
Marie Chauchaix, pouvoir à Bruno Chauchaix.
Hervé Philippe.

Absent : Dylan Emonin.

Ouverture séance 18h05

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance : Dundee Valot.
- 2) Présentation du futur F.C.C. par l'équipe du CERN, en présence du représentant de Madame la préfète de L'Ain, Monsieur Michel Bhrulhart président de la régie des eaux, Madame la Maire de Farges Monique Graziotti et
d'une journaliste.

Interruption de séance d'un quart d'heure à 19h45.
Reprise du conseil à 20h00.

- 3) Approbation du compte-rendu du précédent conseil : Oui à l'unanimité.

4) Délibérations :

DEL 01032023-165 : Avant projet définitif.

Madame la Maire explique que le maître d'œuvre JDDBE, choisi le 11 janvier 2023 suite à un appel d'offres, a envoyé un avant-projet définitif qui correspond à l'étude préalable faite par la SNCF. Elle rappelle qu'il s'agit de construire un parking de trente-quatre places, deux places PMR et deux équipées d'une borne de recharge électrique sur le terrain de SNCF réseau qui borde l'ancien quai de déchargement qui est utilisé actuellement comme décharge de terre et de gravats.

Deux abris à vélos, deux entrées sur le quai nord (Bellegarde/Genève), un cheminement piétons sécurisé à droite de la route du barrage seront créés. Le rond-point en amont du passage à niveau sera lui aménagé de façon à sécuriser la circulation des piétons, cycles et voitures.

Ce projet a pour objectifs de promouvoir le déplacement domicile-travail en train et mode doux ainsi qu'aménager le quartier gare . La commune participera activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables en partie du réchauffement climatique.

Cet avant projet définitif comporte un chiffrage de travaux se montant à 550'381,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prononce onze voix « pour » et une abstention.

Approuve l'avant-projet définitif au montant de 550'381,00 €.

Autorise Madame la Maire à lancer l'appel d'offres pour le marché de travaux.

Autorise Madame la Maire à signer tout document s'y rapportant.

DEL 01032023-166 : Demande de subvention DETR pour ce projet gare, le conseil approuve la demande de subvention à l'état pour le projet décrit ci-dessus à **l'unanimité par douze voix**.

DEL 01032023-167 : Demande subvention contractualisation avec le département : Le conseil approuve la demande de subvention au département pour le projet ci-dessus à **l'unanimité par douze voix**.

5) Questions diverses :

Bilan travaux.

Rue de la Douane, l'organisation rencontre quelques problèmes, notamment avec l'enlèvement des anciens poteaux béton. Madame la Maire se propose d'inviter en remerciement tous les acteurs de ce vaste chantier, autour d'un verre à « L'Épicerie du coin » fin avril.

Allée du Château, les travaux du service des eaux dureront 5 semaines.

Rue de la Pierre, le gros des travaux étant terminé dans les délais, il n'y a plus que l'enrobé à poser ainsi que quelques détails à régler.

L'école, petit retard du chantier dû à l'étanchéité. Le préau, techniquement difficile, devra être réalisé en 5 semaines. Une visite du chantier sera organisée pour le corps enseignant. Fourniture et pose d'une nouvelle alarme intrusion.

Demander aux nouveaux arrivants à Pougny d'inscrire leurs enfants à l'école dès leur arrivée.

Pour le mobilier scolaire, se renseigner auprès de « NEFLE » (école, faisons là ensemble) qui soutient les communes pour l'équipement de nouvelles écoles.

Gap éclairage public. Beaucoup de discussions autour de l'éclairage, sujet complexe. Il est demandé à Monsieur Vannier du SIEA la réalisation d'une étude photométrique. Lors d'un webinaire, Bruno Chauchaix a appris la possibilité d'adapter la technologie des leds sur d'anciennes installations. À approfondir...

Réviser l'emplacement des panneaux d'information concernant l'extinction nocturne aux entrées du village.

Le budget sera à l'ordre du jour au prochain conseil municipal du 5 avril.

Fonctionnements agents. Serait-il opportun d'imaginer renforcer les équipes pour palier aux absences maladies et aux mi-temps thérapeutiques ?

Appel à candidature pour remplacement Clément, quatre CV pour l'instant.

Associations. La commission Associations se réunira mi-mars pour les demandes de subventions.

Présentation de l'association de Ben Onu qui vient en aide à une région de Centre Afrique. Différentes pistes évoquées, construction collège, école, jumelage avec la commune de Pougny.

Gap salle des fêtes, l'avancement du projet piétine un peu à cause de l'état de santé de l'assistant du maître d'ouvrage, personnage clé dans le déroulement des débats.

Com. Environnement : Madame la Maire a demandé le diagnostic énergétique des bâtiments publics au SIEA mais cela ne rentre pas dans leurs fonctions. Donc à suivre. Panneaux photovoltaïques, la société SEM Léa peut faire les études ainsi que la maîtrise d'œuvre pour auto consommation.

Prochaine réunion commission environnement le 15 mars 2023 à 18h00, salle polyvalente de la mairie, création d'un Gap sur le thème de la réouverture et l'entretien des chemins ruraux.

Madame Cathy Macia annonce au conseil que, pour des raisons personnelles, elle a décidé de quitter le conseil municipal, elle assurera ses fonctions jusqu'au 30 avril 2023. Elle annonce aussi son départ du village.

La séance est levée à 22h10.

La Maire
Annie MARCELOT.



Le secrétaire de séance
Dundee VALOT.


